



## PROMESSE D'EMBAUCHE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Vous souhaitez embaucher en Contrat d'Apprentissage l'un de nos candidats. L'équipe du CEPROC vous en remercie.

Afin de recueillir **les informations qui nous seront nécessaires pour l'établissement du contrat d'apprentissage, merci de compléter tous les champs ci-dessous** (toutes les informations manquantes ne pourront apparaître sur le contrat et devront ensuite être complétées par vos soins).

### APPRENTI

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Formation: \_\_\_\_\_  
Numéro de sécurité sociale (**N.I.R**) (conformément à l'article L.6353-10 du code du travail pour l'enregistrement du contrat) \_\_\_\_\_

### INFORMATION EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_  
Code NAF: \_\_\_\_\_ IDCC de la convention collective: \_\_\_\_\_ Nom de l'OPCO : \_\_\_\_\_  
Représentée par : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal: \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
Effectif de l'entreprise: \_\_\_\_\_ – Caisse de retraite complémentaire: \_\_\_\_\_

### INFORMATION MAITRE D'APPRENTISSAGE

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

### INFORMATION CONTRAT

Date de conclusion : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Date de début de contrat: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Date de fin de contrat : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Durée hebdomadaire du travail : \_\_\_\_h\_\_\_\_

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers :  oui  non

**Rémunération** (voir grille au verso):

1<sup>re</sup> année, du \_\_/\_\_/\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_: \_\_ %; du \_\_/\_\_/\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_: \_\_ %  
2<sup>e</sup> année, du \_\_/\_\_/\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_: \_\_ %; du \_\_/\_\_/\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_: \_\_ %



Les apprentis inscrits en **CAP 1an** sont considérés comme des **2<sup>ème</sup> année**

### INTERLOCUTEUR POUR LE SUIVI ADMINISTRATIF DE L'APPRENTI (au sein de l'entreprise)

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Fonction: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_

L'entreprise s'engage à signer un contrat d'apprentissage, pour la rentrée scolaire 2022.

Date : ..... Signature (et cachet de l'entreprise) précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :

#### Confidentialité des données :

Vos données personnelles (nom, adresse e-mail), ainsi que toute donnée communiquée via ce dossier administratif, constituent des données confidentielles. Conformément aux obligations légales nous les conservons dans des conditions de sécurité renforcées. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, ainsi que celui d'en demander l'oubli ou l'effacement dans les limites prévues par la loi. Ces informations ne sont accessibles qu'à notre personnel et ne sont utilisées que dans le cadre des finalités pour lesquelles vous nous les avez communiquées : permettre votre inscription et le suivi de votre scolarité. En remplissant ce dossier, vous acceptez ces conditions.

**Voir au verso pour les informations complémentaires**

## INFORMATION REMUNERATION MENSUELLE DES APPRENTIS SUR LA BASE DE 35H

SMIC horaire au 01/01/2022 = 1 645,58€ (= 10,85€/ heure) brut

Age de l'apprenti	1ère année de formation	2ème année de formation	3ème année de formation
Moins de 18 ans	27% du Smic (444,31€)	39% du Smic (647,78€)	55% du Smic (905,07€)
De 18 à 20 ans	43% du Smic (707,60€)	51% du Smic (839,24€)	67% du smic (1102,54€)
De 21 à 25 ans	53% du Smic (849,59€)	61% du Smic (977,83€)	78% du Smic (1 250,34€)
De 26 et plus	100% du Smic (1645,58€)	100% du Smic (1645,58€)	100% du Smic (1645,58€)

Cas particulier :

- Pour les formations en 1an (lors d'un 1er contrat d'apprentissage) = rémunération de 2ème année
- Si succession de contrat = rémunération au moins égale à celle perçue lors du dernier contrat
- **Une majoration de 15 points s'applique** à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, Si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies:

**1. Diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu**

**2. Qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu**

**3. Durée du contrat inférieure ou égale à 1 an**

### QUELQUES INFORMATIONS SUR LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

**Rappel :** Le contrat d'apprentissage doit être établi avant le début exécution ou au plus tard dans les 5 jours ouvrables qui suivent.

**Public concerné par l'alternance :**



Jeunes âgés de :

- ✓ 15 ans ayant terminé le cycle de collège
- ✓ De 16 à 29 ans

**Type de contrat :**



Contrat de travail (CDD / CDI) en alternance, de 1 à 3 ans selon la durée de la formation. Il peut être conclu au maximum 3 mois avant le début de la formation et s'achever au plus tard le 31 Août.

**Conditions pour devenir Maître d'Apprentissage :**



Vous devez vérifier que le maître d'apprentissage remplit les conditions suivantes :

- ❖ Être titulaire d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé par le jeune et pouvoir justifier de 1 année d'expérience dans le métier.
- ❖ Ou pouvoir justifier de 2 années d'expérience en rapport avec le métier préparé par le jeune et un niveau minimum de qualification.

**Quota d'apprentis :**



Chaque maître d'apprentissage peut avoir 2 apprentis et 1 redoublant maximum.

◀ ◀ ◀ ◀ **QUI CONTACTER** ▶ ▶ ▶ ▶

Contacts :

✚ **Section Pâtisserie** : Mme MANSOURI (CAP-MCP-BTM) : **01.42.39.71.10** / [lmansouri@ceproc.com](mailto:lmansouri@ceproc.com)

✚ **Section Charcuterie Traiteur, Cuisine, Boulangerie, Boucherie** : Mme REBOUTE (CAP-MCT-MCPB-BP) : **01.42.39.71.16** / [creboute@ceproc.com](mailto:creboute@ceproc.com)